

BULLETIN MUNICIPAL

d'informations de Pers-Jussy



Le Mot du Maire

Chères Perjussiennes, Chers Perjussiens,

J'aimerais profiter de cet édit pour remercier toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés le jour des élections, dans des conditions particulièrement difficiles, ainsi que les électrices et les électeurs qui nous ont permis d'être élus au premier tour.

Je remercie très chaleureusement également toute mon équipe, mes colistiers et mes amis qui m'ont soutenue et fait confiance.

Voilà maintenant quatre mois que le Conseil Municipal est installé à Pers-Jussy, suite à un contexte inédit, puisque les élections ont eu lieu le 15 mars et la mise en place du nouveau Conseil Municipal n'a pu se faire que le 26 mai.

C'est non sans une très grande émotion et une grande fierté que je suis devenue la première femme élue Maire de Pers-Jussy.

La municipalité s'est donc mise en place avec l'élection des adjoints et la nomination des différentes commissions, pour répondre le plus rapidement possible aux dossiers restés en sommeil pendant le confinement.

Nouvellement élus, mes colistiers et moi-même aurons à cœur d'être au service de toutes les Perjussiennes et tous les Perjussiens sans distinction. Nous œuvrerons pour leur bien-être sans jamais oublier la tâche qui est la nôtre : servir notre beau village et ses habitants. L'intérêt général sera la boussole de notre équipe municipale et son programme de campagne son fil conducteur.

J'ai eu la chance d'être élue Vice-Présidente à la Communauté de Communes Arve et Salève en charge des Solidarités. J'aurai à cœur de porter haut et fort les couleurs de Pers-Jussy, tout en m'investissant pour le rayonnement des solidarités des huit communes membres.

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Merci à nos entrepreneurs, nos commerçants, nos artisans et nos agriculteurs. Courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors des jours meilleurs.

Je veux retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser des instants difficiles. Merci pour chaque geste, chaque attention les uns envers les autres.

Bonne lecture de ce premier bulletin municipal d'informations, prenez soin de vous et de vos proches, prenez plaisir à faire vivre notre belle commune.



Avec mon dévouement,
Isabelle ROGUET



**Isabelle
ROGUET**

Maire de Pers-Jussy



**Patrice
DOMPMARTIN**

Urbanisme - Voirie
Réseaux et Cimetière
Agriculture et Forêts



**Dominique
BRAND**

Social et CCAS
Communication
Fêtes et Cérémonies



**Denis
DUPANLOUP**

Bâtiments
Tissu associatif
Accessibilité - Sécurité



**Marie-Claire
LAFFIN**

Scolaire
Périscolaire
Jeunesse



**Olivier
LOTH**

Finances
Ressources Humaines
Administration générale



**Nathalie
FREYRE**

Culture et Patrimoine
Développement durable
Environnement



ISABELLE ROGUET ELUE AU 1er TOUR

Un premier mandat

Le dimanche 15 mars, au premier tour des élections municipales, la liste « Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir » menée par Isabelle ROGUET a obtenu le score de 52,35% des voix.

Avec une situation sanitaire particulière liée à la COVID-19, le premier conseil municipal n'a pas permis l'élection du Maire et de son équipe.

La prise d'effets des mandats pour les élus du premier tour ayant été reportée par les mesures nationales de la loi d'urgence du 22 mars 2020, c'est donc le mardi 26 mai que s'est déroulée l'élection du Maire et du nouveau conseil municipal de Pers-Jussy.

A l'issue d'un tour de scrutin, Isabelle ROGUET occupe le poste de premier magistrat avec 19 voix sur 23 votes.

Sont également élus pour les postes d'adjoints au Maire :

Patrice DOMPMARTIN, Dominique BRAND, Denis DUPANLOUP, Marie-Claire LAFFIN, Olivier LOTH, Nathalie FREYRE.



Le Conseil Municipal de Pers-Jussy est représenté de la façon suivante :

« Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir » - 18 sièges

Isabelle ROGUET, Patrice DOMPMARTIN, Dominique BRAND, Denis DUPANLOUP, Marie-Claire LAFFIN, Olivier LOTH, Nathalie FREYRE, Laurent CHECKO, Aurore TROTTET, David DE VITO, Sandra MAÇON, Arnaud DESBIOLLES, Aline REGAT, Franck VIGNE, Maëva DUBOUCHET, Julien TISSOT, Christel LAVOREL, Damien MESSY.

« Innover, Partager, Agir » - 5 sièges

Chantal BARONI-CHAPPAZ, Hervé FAUVAIN, Séverine LAVERRIERE, Gilles ROGUET, Yannick ROGUET.



INFORMATION

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ELUS

Pour toute demande d'entrevue avec Madame Le Maire ou un adjoint, veuillez prendre contact avec les services de la mairie au 04.50.94.40.79.

Vous pouvez également établir votre demande par mail : accueil@mairie-pers-jussy.fr

Pour toute demande de rencontre, vous devez nous fournir **OBLIGATOIREMENT**

- vos nom et prénom,
- votre adresse,
- un numéro de téléphone,
- l'objet de votre demande de rendez-vous.



Retrouvez le trombinoscope de vos élus et les compte-rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune :

www.mairie-pers-jussy.fr



DISTRIBUTION DE MASQUES RÉUTILISABLES AUPRÈS DES HABITANTS



Afin de lutter contre la propagation de la COVID-19, les membres du Conseil Municipal ont organisé une distribution de masques réutilisables auprès des habitants de la commune. La Municipalité et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont offert 2 masques par adulte. Ces masques ont été distribués fin mai par l'équipe municipale dans les boîtes aux lettres des résidents de Pers-Jussy. Une permanence à la mairie, le samedi 30 mai dernier, permettait d'obtenir des masques supplémentaires sur présentation du livret de famille.



FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Les célébrations de la fête nationale française du 14 juillet ont été organisées le mardi en comité restreint, en raison de la crise sanitaire.

Isabelle Roguet, Maire de Pers-Jussy, a prononcé un discours à cette occasion, rappelant que cette date marque l'adhésion de la République aux Droits de l'Homme et le refus de tous les despotismes.

Elle a aussi souligné la fidélité aux valeurs de la République dans un jour de fête et d'histoire avant de déposer une gerbe devant le monument aux morts, accompagnée du petit-fils du porte-drapeau.

Le traditionnel apéritif républicain, offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie, était servi sous le préau, derrière la mairie, dans le respect des règles de distanciation sociale.



*Lors du rassemblement
au monument aux Morts*

PROJET D'ANTENNE

Un projet d'antenne de radiotéléphonie mobile a été déposé en mairie en juillet, par la société Orange qui a identifié un site pouvant l'accueillir au bord de la départementale n°2, au lieu dit « Les Crêtes ».

Cette installation sur le territoire vise à garantir le fonctionnement des réseaux mobiles afin de permettre l'accès à la 4G aux administrés et aux utilisateurs du réseau SNCF.

Avant toute autorisation de travaux, dans un souci de transparence informative, d'intérêt public et conformément à la Loi n°2015-136 du 9 février 2015 dite Loi Abeille, la mairie :

- a mis à disposition des habitants le dossier d'information relatif au projet,
- a demandé une réunion publique ainsi que des permanences qui ont toutes deux été refusées par l'opérateur,
- a mis en place une commission de concertation tripartite : opérateur/ municipalité/ bailleur,
- engage les commissions concernées : urbanisme et environnement- patrimoine ainsi que le conseil municipal à mener une réflexion discernée afin de répondre au mieux aux besoins des Perjussiens en tenant compte des enjeux associés : sanitaires, techniques, environnementaux et culturels pour le site ciblé.

L'étude de ce projet se poursuit afin de trouver un juste équilibre acceptable pour tous.

L'agenda

Samedi 03 octobre
STAGE - Danses latines
avec « Pers-Jussy Danse »
Salle communale
De 14h à 16h et de 16h30 à 18h30

FÊTE DE LA SCIENCE
Samedi 10 octobre – Conférence
Salle communale – dès 19h30
Dimanche 11 – Ateliers tout public
Le Diapason – de 13h30 à 18h00
Accès sur réservation uniquement

Mardi 13 octobre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de l'école de musique
Le Diapason – à 20h30

Sam. 17 et Dim. 18 octobre
OCTOBRE ROSE
Match féminin et animations
Stade des Fins à partir de 13h30

Jeudi 22 octobre
DON DU SANG
Salle communale - 16h30 à 19h30

Vendredi 06 novembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du « Comité des Fêtes »
Salle communale - 20h30

Samedi 07 novembre
SOIRÉE CHATAÎGNES
Salle communale - 20h

Vendredi 13 novembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du « Ski Club »
Salle communale - 20h30

Sam. 14 et Dim. 15 novembre
BOURSE AUX JOUETS
Avec « AIME »
Salle communale - de 09h30 à 18h

Vendredi 20 novembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du « Pers-Jussy Vélo »
Stade des Fins - 19h30

Sam. 05 et Dim. 06 décembre
MARCHÉ DE NOËL
VENTE DE SAPINS DE
PRODUCTEURS LOCAUX
Avec « la Cantine Scolaire »
à la Salle communale - de 9h à 17h

ATTENTION

En raison des contraintes liées à la crise de la COVID-19 les dates et événements sont susceptibles d'être modifiés ou annulés.



LA RENTRÉE 2020 DE NOS ENSEIGNANTS

La rentrée avec la COVID-19 nécessitait de répondre au plus près du protocole sanitaire.

Tous les acteurs concernés se sont impliqués pour que l'accueil des enfants se fasse dans les meilleures conditions. Nous les remercions tous, la directrice des écoles, les enseignants, le personnel périscolaire et les employés communaux.

La formule « drive » pour l'accès aux écoles a été maintenue comme en juin dernier. Nous sommes conscients que ce système n'est pas pérenne mais il a eu le mérite, conformément aux préconisations, de limiter les rassemblements des personnes aux abords du groupe scolaire.

Concernant les effectifs des écoles, l'école Émile ROSSET atteint 354 enfants contre 353 en juin 2020.

L'ouverture d'une 14ème classe n'a pas été accordée malgré les effectifs élevés des classes.

6 nouvelles enseignantes ont intégré le groupe scolaire.

2 nouvelles AESH (assistante pour enfant en situation de handicap) sont attendues dans les prochaines semaines.

Les équipes pédagogiques dirigées par Marjorie LOTH sont composées :

CYCLE 1 : PS/MS : Myriam ALLIROL, Loredana DUHOO, Marie-Amélie HALLE, Marie-Hélène PAILLOUX.

MS/GS : Chantal BOCHET

GS : Laurence CABADO.

CYCLE 2 : CP : Delphine GREMMEL – CP/CE1 : Sandrine LAMBERT

CE1 : Sandrine LE QUEMENER

CE1/CE2 Stéphanie CHEVAILLER

CE2 : Antoine LENTINI.

CYCLE 3 : CM1 : Céline RAPHOZ et Yseult GENERO

CM1/CM2 : Anne-Laure SEURAT

CM2 : Sabine PERROLLAZ, Cécilia SCHREIBER, Angélique RESCHE.

La classe unique de l'école des Roguet dirigée par Audrey ALBERT compte 19 élèves du CP au CM2.



NOS ECOLES ET LA CRISE SANITAIRE

À l'annonce du confinement entré en vigueur le 16 mars dernier, les écoles de France, dont celles de Pers-Jussy, ont fermé leurs portes pour plusieurs semaines.

À ce stade de la pandémie, le corps enseignant, le service enfance et jeunesse et la municipalité ont mis tout en œuvre afin d'accueillir, dans les meilleures conditions, les élèves des publics prioritaires (enfants de personnels soignants et d'employés mobilisés).

Pour la réouverture du 11 mai, les conditions sanitaires et l'application du protocole mis en place par l'ensemble des services ont permis d'accueillir les enfants désirant reprendre le chemin de l'école (sur la base du volontariat).

Un bref sondage a été mis en place par l'équipe municipale et la directrice pour évaluer au mieux les effectifs. Près de 310 enfants ont été accueillis, par alternance, dans les bâtiments scolaires.

Pendant cette période particulière, la restauration scolaire a dû, elle-aussi, se réinventer en préparant des repas transportés et servis dans les salles de classes.

Le 22 juin, l'école redevenait obligatoire pour tous, avec un protocole sanitaire allégé.

La coopération entre les enseignants, la municipalité et l'association « la cantine scolaire » se poursuit et tous restent mobilisés et vigilants, ceci dans l'intérêt de nos enfants.



LE S.E.J Service Enfance Jeunesse

Les dernières nouvelles

Comme l'ensemble des citoyens du monde, notre service a reçu la vague COVID-19 de plein fouet. Il a donc fallu se réinventer depuis. Et le travail n'a pas été de tout repos puisqu'il a démarré avec le départ de notre responsable, Mathieu CHASTEL, parti voler vers d'autres aventures le 23 mars dernier.

Afin de soutenir au mieux les personnels soignants, Pers-Jussy a été pôle d'accueil durant le temps du confinement. Enseignants et animateurs ont ainsi étroitement collaboré afin d'offrir à ces quelques enfants un accueil de qualité.

Malgré toutes les péripéties du printemps quant à l'évolution des protocoles sanitaires et des modes d'accueils des enfants, élus et professionnels avaient à cœur d'offrir aux enfants un accueil estival rigoureux mais néanmoins ludique, joyeux et festif.

Bien qu'ouvert pour moins d'individus à la fois, le centre a tout de même vu passer 111 enfants différents entre juillet et août. Il est désormais temps de se tourner vers l'avenir avec optimisme en espérant que l'épidémie de la COVID-19 ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir pour chacun d'entre nous.



LA MÉDIATHÈQUE

Encore un peu de patience...



Les grands travaux sont maintenant finalisés, le bâtiment nous sera livré début octobre.

Courant octobre, la médiathèque sera garnie d'un mobilier neuf et d'un nouveau matériel informatique.

Le grand déménagement est programmé aux mois de novembre et décembre. La médiathèque sera prête à vous accueillir début 2021.



Les travaux ont repris début septembre après les vacances. Tout a été mis en œuvre pour réduire au maximum la durée des nuisances occasionnées pour la réalisation du bâtiment et particulièrement pour le commerce de la pharmacie.

Cependant, comme constaté, la dalle de la placette a été coulée puis cassée 2 jours après car la couleur ne correspondait pas au choix initial. L'erreur est à imputer à la Centrale Béton et les coûts engendrés sont entièrement supportés par celle-ci et non par la commune.



Les brèves

Confinement ne devait pas rimer avec isolement.

Les élus ont pris contact par téléphone avec les personnes âgées à risque résidant sur la commune.

Les commerçants de la commune ont bénéficié de la gratuité des loyers pendant la période du confinement.

Les Conteneurs Semi-Enterrés C.S.E

En 2021, il n'y aura plus de ramassage des ordures ménagères en porte à porte.

Les 4 derniers points à équiper seront les secteurs de Cevins, Vuret, les Roguet et Epineuse.

ProximiTi répond à la demande 3 types de transport :

- lignes scolaires
- lignes régulières
- transport à la demande

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie ou avec ce lien Internet www.proximiti.fr

Artisans, commerçants et producteurs

N'oubliez pas de remplir et de déposer le coupon réponse qui accompagne ce bulletin municipal pour votre participation gratuite à la revue 2021.

OCTOBRE ROSE

Cette année, le CCAS de Pers-Jussy s'est associé à l'USPJ pour animer le week-end du 17 et 18 octobre.

L'objectif de cette opération est double :

- récolter des fonds qui seront versés aux associations contre le cancer,
- sensibiliser les personnes à l'importance du dépistage en distribuant des dépliants et surtout en échangeant.

Jours de chasse à Pers-Jussy
Lundi – mardi – jeudi – samedi
dimanche et jours fériés
du lever au coucher du soleil.



Infos Mairie

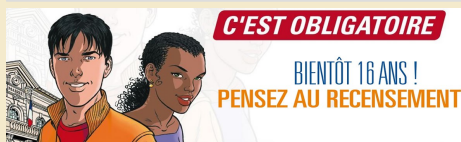
Nouveaux horaires Ouverture au public

Lundi, Mardi et Samedi
09h00 à 12h00
Jeudi, Vendredi
13h30 à 17h30

Si vous êtes frontalier et que vous habitez Pers-Jussy **FAITES VOUS RECENSER !**

En vous faisant recenser vous permettez à votre commune de bénéficier des fonds frontaliers octroyés par le canton de Genève. Cette somme nous permet d'investir dans la création d'équipements publics qui sont les vôtres !

Le formulaire est disponible en mairie ou sur le site Internet de la commune.



Le recensement est obligatoire pour tous les français, filles ou garçons, à l'âge de 16 ans.

Pour se faire recenser, il faut venir en mairie avec une pièce d'identité valide et le livret de famille.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. (permis de conduire, baccalauréat, examens professionnels, etc.).

2 nouvelles associations locales :

BABEL

- Cours de langues étrangères
- Espace pour les familles multilingues de la région.

Plus d'informations et renseignements
babelasso74@gmail.com

LA PRESENCE AU SOUFFLE

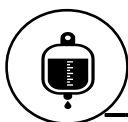
Activités de bien-être et de détente avec la relaxation et la méditation laïque.

Plus d'informations et renseignements
detenteetpresence@gmail.com

Nous contacter

Par courrier électronique / E-mail
accueil@mairie-pers-jussy.fr

Par téléphone 04 50 94 40 79



LE DON DU SANG

L'EFS a besoin de votre générosité pour pallier le manque de sang.

Prenons le relais en donnant 1h de notre temps pour sauver 3 vies.

La mobilisation de tous dès maintenant est importante. L'EFS a mis en place sur les collectes les mesures barrières et de distanciation, avec port de masque fourni et obligatoire pour tous.

Le personnel et les bénévoles toujours mobilisés ont à cœur d'accueillir les donateurs dans les meilleures conditions.

Le don se fait essentiellement sur rendez-vous pour réduire le temps d'attente des donateurs et mieux gérer la prise en charge de chacun.

Pour cela, il suffit de se rendre sur la plate-forme, de sélectionner la collecte de Pers-Jussy et l'heure de collecte qui vous convient.



**PROCHAINE
COLLECTE
LE 22 OCTOBRE
salle communale
de 16h30 à 19h30**



LES DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS ET ENCOMBRANTS Un fléau sur notre commune

Le nombre d'incivilités inadmissibles augmentant de manière inquiétante, la municipalité est contrainte de prendre des mesures drastiques et appliquera des sanctions sévères envers les contrevenants.

L'article L. 541-3 du Code de l'Environnement permet au Maire, qui constate que des déchets sont abandonnés, déposés ou gérés contrairement aux prescriptions du Code de l'Environnement, d'informer le producteur ou le détenteur des déchets des faits qui lui sont reprochés, ainsi que des sanctions qu'il encourt.

Il peut, grâce à une procédure juridique, engager des sanctions pénales.

Selon le cas, une amende peut être infligée jusqu'à 150 000 euros.



Des dépôts en pleine nature



ou devant les conteneurs



Pour l'accès à la déchetterie, chaque propriétaire bénéficie d'un badge gratuit – disponible en Mairie



« Pers-Jussy, Nos Valeurs, Notre Avenir »

Le 15 mars dernier vous avez désigné dès le premier tour des élections vos nouveaux conseillers municipaux.

Nous vous remercions pour la confiance accordée en ajoutant, selon les mots d'Isabelle Roguet, « nous travaillerons tous ensemble pour le bien commun ».

Nous avons pris nos fonctions le 26 mai suite à cette crise sanitaire qui a bousculé notre quotidien à tous. Afin de garantir la continuité d'un service public minimum, tous les agents municipaux sont restés mobilisés et nous les remercions.

Aujourd'hui notre équipe est au travail. Vous pouvez compter sur vos élus pour donner vie à des projets tournés vers l'avenir.

De nombreuses actions issues de notre programme sont déjà engagées :

- pour promouvoir le développement durable, nous avons mis en place une commission dédiée,
- nous nous engageons pour l'environnement, en travaillant sur la rénovation de la mairie en matière de transition énergétique,
- nous améliorons la communication avec la création d'une page Facebook et l'installation d'une application smartphone qui verra le jour en fin d'année,
- les travaux de la médiathèque se poursuivent avec l'aménagement de la placette, l'installation du mobilier et de l'informatique.

Notre engagement se poursuit dans toutes les commissions de la Communauté de Communes Arve et Salève et dans tous les syndicats.

Nous travaillons activement sur le diagnostic d'un schéma directeur cyclable communal et intercommunal en collaboration avec la Communauté de Communes.

De plus, nos réunions de hameaux vont se mettre en place prochainement et nous aurons plaisir à vous rencontrer et échanger.

Tribune de l'opposition

Municipales mars 2020 - Un immense merci aux 47.64% des votant-e-s, qui nous ont accordé leur confiance. La liste *"Innover, Partager, Agir"* est donc représentée par 5 personnes au Conseil Municipal.

Si, pour l'instant, l'annonce d'ouverture par la majorité ne s'est pas opérée à la hauteur de nos espérances, nous demeurons confiants et volontaires pour travailler en bonne intelligence au sein du conseil. Nous sommes également déterminés à être force de proposition, d'action et même de contestation, si besoin, en gardant à l'esprit que les 2 équipes ont porté des projets et un regard différents sur l'avenir de notre village.

Résolument tournés vers la transition écologique et le bien-vivre ensemble, nous veillerons à mobiliser notre énergie et nos idées autour d'une vision du développement de la commune à court et à long terme.

C'est dans cette dynamique que nous nous investirons également dans plusieurs commissions de la Communauté de Communes, là où se situent désormais les grands enjeux portant sur l'aménagement du territoire :

Commissions	Commune de Pers-Jussy		Cté de communes Arve & Salève
Chantal BARONI-CHAPPAZ (également déléguée à la Cté de Communes)	Bâtiments Urbanisme Communication	Finances Appels d'offres	Aménagement du territoire Economie Ressources
Hervé FAUVAIN	Bâtiments	Dévelop. durable, Environnement	Transition écologique
Gilles ROGUET	Agriculture – Forêt Urbanisme	Voirie – Réseaux – Cimetière Finances	SCoT Cœur de Faucigny (suppléant)
Yannick ROGUET	Accessibilité – Sécurité Communication Culture et Patrimoine	Dévelop. durable, Environnement Voirie – Réseaux – Cimetière	Mobilité Infrastructures
Séverine LAVERRIERE	Tissu associatif Social – CCAS	Scolaire – Périscolaire – Jeunesse	

Nous tenions également à vous exprimer nos inquiétudes vis-à-vis des futurs locaux de la mairie. Compte tenu de la complexité du projet, des besoins à venir du pôle scolaire et périscolaire et de l'évolution démographique, il est essentiel de mener une vraie réflexion sur l'aménagement du bourg pour les 15-20 ans à venir, et non de considérer uniquement ce dossier "mairie". Cette réflexion globale devrait faire l'objet d'une concertation, l'occasion pour la majorité d'honorer sa promesse de dialogue avec les habitants.

N'hésitez pas à nous solliciter. Prenez soin de vous et à bientôt !



Les brèves du Conseil Municipal



Extraits de la séance du 26 Mai

- **Vote** le nouveau Maire.
- **Vote** le nombre d'adjoints.
- **Procède** à l'élection des adjoints.
- **Délibère** sur les délégations du Maire.
- **Vote** les indemnités de fonctions.
- **Constitue** les commissions «d'instructions».

Extraits de la séance du 02 juillet

- **Vote** le budget 2020 à l'unanimité.
- **Décide** de ne pas augmenter les taxes directes locales pour 2020.
- **Accepte** l'application du dégrèvement sur les loyers des commerçants sans activité pendant le confinement.
- **Décide** de signer une convention pour subvention exceptionnelle avec l'association « La Cantine Scolaire » suite à la crise sanitaire.
- **Vote** les diverses délégations.
- **Élit** les membres de la commission « appels d'offres ».
- **Propose** la constitution de la commission communale des impôts directs.
- **Propose** la constitution de la commission de contrôle des listes électorales.

Extraits de la séance du 20 août

- **Vote** des grands électeurs appelés à former le collège pour l'élection des sénateurs, le 27 septembre 2020.
- **Présente** une application Smartphone que la commission communication propose d'acquérir Afin d'informer facilement et rapidement la population.

Extraits de la séance du 12 août

- **Approuve** le compte-rendu de la précédente réunion.
- **Vote** les subventions aux associations.
- **Nomme** les référents de la commune pour l'ambroisie et la sécurité routière.
- **Informe** que le Cabinet Akènes doit établir le diagnostic du schéma cyclable intercommunal.
- **Informe** des commissions et réunions tenues durant le mois précédent.

Les subventions aux associations

- APE de Pers-Jussy	850€
- Cantine Scolaire	1100€
- Union Sportive Pers-Jussy	850€
- Ski-club de Pers-Jussy	850€
- Pers-Jussy Vélo	850€
- FA SI LA Musique	2000€
- Chorale « Arc-en Ciel »	200€
- Au Petit Bonheur	850€
- Les Amis de Pers-Jussy	200€
- ADIMC 74	150€
- Souvenir français -Reignier	100€
- AIPE – Reignier	200€
- Foyer du Collège – Reignier	100€
- Donneurs de sang – Reignier	300€
- Pages Ouvertes	100€
- La Banque alimentaire	300€
- Les Restos du Coeur	100€
- Association ALBEC	100€
- Alzheimer 74	100€
- Arc-en-Ciel – rêves d'enfants	100€
- AFTC74	100€
- Nous aussi	300€
- Union combattants AFN	100€
- Croix Rouge – unité locale	400€
- JSP Pays Rochois	100€
- HandiFestif	100€
- Prévention routière	100€
- SEPAS Impossible	100€
- Espace Femme	100€
- ADPC 74	100€

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

VENDREDI 08 JANVIER 2021

À LA SALLE COMMUNALE - À PARTIR DE 19H30



Vous pouvez retrouver l'intégralité des **compte-rendus du Conseil Municipal** en mairie de Pers-Jussy (affichage public et disponible en consultation à l'accueil) ou sur le site Internet de Pers-Jussy www.mairie-pers-jussy.fr dans la rubrique « vie municipale ».



Bulletin d'informations municipales - Septembre 2020
Directrice de publication : Mme Isabelle ROGUET
Responsable de la rédaction : Mme Dominique BRAND
Conception & Impression : Mairie de Pers-Jussy
Crédit photos : Mairie de Pers-Jussy